



Kiwi

N°13
15/05/2025



Animateur filière

Emmanuelle MARCHESAN
FREDON 47
e.marchesanfredonaqui@laposte.net

Directeur de publication

Bernard LAYRE
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Kiwi N°X du
JJ/MM/AA »*



Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)**

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

(Cliquez sur les titres pour accéder directement aux paragraphes)

Kiwi

- **PSA** : les parcelles sont à surveiller.
- **Cochenille blanche du mûrier** : la période de migration des jeunes larves est terminée.
- **Période de floraison** : voir la note sur l'arrêté relatif à la protection des abeilles à la fin du bulletin.

• Données météorologiques

Les températures moyennes sont restées supérieures aux moyennes de saison durant les quatre premiers jours du mois de mai avec des maximales qui ont atteint localement les 29°C le 3 mai. Du 5 au 13 mai, elles ont été inférieures à proches des valeurs de saison avec des minimales comprises entre 5 et 13°C et des maximales entre 15 et 26°C. Depuis ce milieu de semaine, elles sont de nouveau supérieures aux moyennes.

Les pluies souvent orageuses qui sont intervenues entre le 1^{er} et le 14 mai ont apporté des quantités d'eau très variables selon les secteurs (17 à 110 mm enregistrés sur nos stations). Les orages ont parfois été accompagnés de grêle notamment les 4 et 10 mai.

Pour les prochains jours, les températures devraient être proches des valeurs de saison. Des averses sont annoncées pour le début de semaine prochaine.

Prévisions du 16 au 22 mai (source : Météo France)

	VENDREDI 16	SAMEDI 17	DIMANCHE 18	LUNDI 19	MARDI 20	MERCREDI 21	JEUDI 22
Ste Livrade sur Lot (47)	 10° / 25° ▲ 20 km/h	 9° / 26° ▲ 10 km/h	 8° / 27° ▲ 10 km/h	 13° / 26° ▼ 10 km/h	 14° / 21° ▲ 20 km/h	 11° / 18° ▲ 15 km/h 40 km/h	 11° / 23° ▲ 15 km/h
Pompignac (33)	 12° / 24° ▲ 20 km/h	 11° / 26° ▼ 10 km/h	 12° / 27° ▲ 5 km/h	 14° / 25° ▲ 10 km/h	 14° / 20° ▲ 20 km/h 40 km/h	 11° / 17° ▲ 20 km/h	 11° / 21° ▲ 15 km/h
Bergerac (24)	 9° / 25° ▼ 15 km/h	 6° / 26° ► 10 km/h	 7° / 28° ▲ 10 km/h	 13° / 26° ▼ 10 km/h	 14° / 21° ▲ 20 km/h 40 km/h	 11° / 18° ► 20 km/h	 10° / 23° ▲ 15 km/h
Jonzac (17)	 11° / 25° ► 15 km/h	 9° / 26° ► 10 km/h	 10° / 27° ► 10 km/h	 12° / 25° ► 15 km/h	 14° / 20° ▼ 20 km/h	 11° / 18° ▲ 15 km/h	 11° / 22° ▼ 15 km/h
Orthez (64)	 14° / 22° ► 20 km/h	 11° / 25° ○ 5 km/h	 10° / 28° ▲ 10 km/h	 14° / 24° ▲ 20 km/h 40 km/h	 14° / 21° ▲ 20 km/h 45 km/h	 10° / 18° ▲ 15 km/h 45 km/h	 12° / 22° ▲ 15 km/h 40 km/h

• Stades phénologiques

Hayward : stade « les sépales commencent à se séparer » (BBCH 56) à « corolle au stade ballon » (BBCH 57). Sur pieds mâles stade floraison (BBCH 60 à 65).



• PSA (*Pseudomonas syringae* pv. *actinidiae*)

Des taches sur feuilles (taches nécrotiques avec halos jaunes), des nécroses de boutons et des dessèchements (suite aux exsudats sur bois) sont observés sur certaines parcelles.

Une progression des symptômes sur feuilles est notée.

Evaluation du risque

Les conditions pluvieuses et orageuses sont favorables à la bactérie.

La surveillance des parcelles doit être maintenue.



Nécroses sur feuille

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

Mesures prophylactiques :

Afin de limiter les risques de contaminations, les opérations de taille et d'éclaircissage (qui contribuent à ouvrir des voies d'entrées pour la bactérie) sont à réaliser par temps sec (si possible lorsque la température est supérieure à 25°C) en veillant à désinfecter régulièrement le matériel de taille (trempage dans de l'alcool à 70°, alcool à brûler..).

📖 Consultez la fiche « [Bactérie responsable du chancre bactérien du kiwi \(PSA\)](#) » du Guide de l'Observateur

- **Cochenille blanche du mûrier** (*Pseudaulacaspis pentagona*)

En parcelles de référence, la migration des jeunes larves est terminée.

Evaluation du risque

La gestion des parcelles, à cette période de l'année, s'effectue sur le maximum de jeunes larves durant leur phase mobile. La période à risque est terminée.

Mesures prophylactiques :

La prophylaxie passe par l'élimination et la destruction des branches les plus envahies. Un décapage mécanique à la lance (eau sous pression) et/ou par brossage des charpentières et des troncs atteints permet d'éliminer une partie des cochenilles.

📖 Consultez la fiche « [Cochenilles](#) » du Guide de l'Observateur

- **Punaises phytophages**

En parcelles, des adultes de punaises *Halyomorpha halys* et *Gonocerus acuteangulatus* ont été observés cette semaine. Des pontes de *Gonocerus* et de *Nezara viridula* ont également été notées la semaine dernière.



Œufs de punaise *Nezara viridula* et de punaise Coreidae et adulte de punaise *Halyomorpha halys*

(Crédit Photos : E. Marchesan – FREDON 47)

Sur notre réseau de piégeage punaise diabolique [Halyomorpha halys](#) les captures d'adultes étaient en augmentation la semaine dernière, les prises sont en baisse cette semaine.

📖 Consultez la fiche « [Punaises phytophages](#) » du Guide de l'Observateur

- **Escargots**

La présence d'escargots et des dégâts sur feuilles et boutons floraux sont toujours observés.



Dégât d'escargot sur bouton

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

- **Auxiliaires**

Dans nos parcelles de référence, des araignées, des coccinelles, des syrphes, des cantharides et des punaises prédatrices sont observés.

📖 Consultez la fiche « [Les auxiliaires](#) » du Guide de l'Observateur

• Note d'information sur l'arrêté « pollinisateurs »

L'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, abroge l'arrêté du 28 novembre 2003 et est en vigueur depuis le 1er janvier 2022.

Une note d'information sur l'arrêté du 20 novembre 2021 est disponible sur le lien suivant : [Note DRAAF arrêté abeilles](#)

Fiche pratique « Vergers » pour comprendre la réglementation "Abeilles et pollinisateurs" : [Fiche vergers](#)



Abeille

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

• Notes nationales biodiversité

Les notes sont accessibles en cliquant sur les images ci-dessous.



Guide de l'observateur Fruits à pépins pour vous aider

Un Guide de l'Observateur fruits à pépins a été édité par le réseau des BSV Arboriculture fruitière Nouvelle-Aquitaine. Il permet de mettre en place des observations sur votre exploitation, avec des protocoles d'observations pour chaque pathogène, des détails et photos d'identifications, des astuces d'observations et des éléments de comparaison avec d'autres pathogènes. Vous y trouverez aussi des informations sur les facteurs favorisant le pathogène et les méthodes prophylactiques à mettre en place pour limiter l'installation ou le développement du pathogène. Ce guide est composé à la fois :

- de fiches générales qui rappellent les bonnes pratiques d'observations, les outils d'aides à l'analyse de risque (modèles, grille de risques...),
- de fiches individuelles par bio-agresseur qui permettent d'identifier les bio-agresseurs et leurs symptômes, d'éviter les confusions, pour affiner l'analyse de risque et la gestion des parcelles.

Vous pouvez **télécharger le guide complet et/ou les fiches individualisées par pathogène** : [Guide observateur fruits à pépins](#)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Kiwi sont les suivantes : Cadralbret, CDA 47, FREDON 47, FREDON 64, Garlanpy, Vergers Cancel, Les 3 domaines, SCAAP Kiwifruits de France, Vallée du Lot

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".